

	Pourcentage de l'élément de mission dans l'opération d'étude	Montants contractualisés	Montants réévalués	
Montant du coût prévisionnel des travaux		585 000,00 Euros HT	937 735,00 Euros HT	
Taux de rémunération		3,50%	3,50%	
Forfait de rémunération		20 475,00 Euros HT	32 820,73 Euros HT	
Phase AVP	10,98%	/	/	Déjà payée (voir tableau suivant)
Phase PRO	27,45%	5 620,39 Euros HT	9009,29 Euros HT	
Phase ACT	7,32%	1 498,77 Euros HT	2 402,48 Euros HT	
Montant des prestations d'étude exécutées:		7 119,16 Euros HT	11 411,77 Euros HT	
Soit:		8 514,52 Euros TTC	13 648,48 Euros TTC	
Ecart entre les deux coûts prévisionnels des travaux :		60,30%		
Taux négocié sur le montant contractualisé fixé:		15%		
Montant négocié dû:		8 187,03 Euros HT		
Soit		9 791,69 Euros TTC		

Tableau des prestations déjà exécutées et restant à payer :

Tableau des prestations déjà exécutées et payées :

	Montants payés	Numéro de mandat	Date du paiement	
100 % de la Phase AVP	899,26 Euros HT	V 4378/24154	06/10/2010	
	1 348,90 Euros HT	V 3586/22152	13/09/2010	
TOTAL	2 248,16 Euros HT			

Reçu au Contrôle de légalité le 25 octobre 2011